



La lettre de la SRIAS des Pays de la Loire

Section régionale interministérielle d'action sociale

Le mot du président

Chaque jour qui passe fait connaître la Section Régionale Interministérielle d'action Sociale à de nouveaux personnels. La SRIAS est persuadée que les besoins à satisfaire pour améliorer le bien-être des agents sont loin d'être tous pris en compte ! Notre mission est de répondre aux attentes non satisfaites et de répondre aux nouveaux besoins liés à la réforme de l'État. Le forum consommation des 5 et 6 octobre 2010 à Nantes a été, en ce sens, une réussite. L'action proposée a répondu aux attentes des agents qui ont participé. Nous devons rapidement trouver les bons outils de communication, pour que chaque agent soit informé en temps et en heure.

Le moment d'échange et de présentation de la Section Régionale Interministérielle au Comité Administration Régional (C.A.R.) a permis d'évoquer ce sujet et d'amplifier une dynamique nouvelle, commencée depuis plusieurs mois.

Ainsi dans les prochaines semaines, nous porterons nos efforts sur la communication. Notre intention est de permettre au plus grand nombre d'accéder facilement aux informations sur les actions proposées. Au delà de la lettre de la SRIAS édition papier, nous allons entreprendre de développer l'information sur le site internet mis à jour. Chacun, quelque soit son lieu de travail et de vie, pourra accéder aux pages SRIAS : rappel du site...

L'année 2010 a été une année de grande activité, pour l'ensemble des membres de la SRIAS et de ses partenaires, (plate forme R.H, correspondants en Préfectures), avec pour fil conducteur la prise en compte des besoins sociaux fondamentaux des agents actifs et retraités et de leurs familles.

Le travail pyramidal ne permet plus d'avoir une vision globale répondant aux réels besoins du terrain. Là aussi, nous avons des marges de progrès évidentes à faire et devons travailler en toute transversalité avec le Comité Interministériel d'Action Sociale et la DGAFP.

Dans les Pays de la Loire, nous sommes bien dans l'essentiel quand nous " lançons nos grands chantiers ".

Au nom de tous les membres de la SRIAS, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2011 riche en matière d'action sociale et pleine d'émotions avec notre carte loisirs culture.

James Varennes
Président de la SRIAS

Présentation de la carte culture-Loisirs



La section régionale interministérielle d'action sociale des Pays de la Loire vous propose, à partir du 1er janvier 2011, sa carte culture et loisirs en partenariat avec ANCAVTT (site : WWW.ANCAVTT.ASSOS.FR).

Cette carte vous permettra d'obtenir des tarifs préférentiels dans quatre grands champs d'action:

Culture :

- Animations et projets culturels originaux
- Voyages culturels
- Visites guidées
- Billets de concerts et de spectacles, partout en France
- Réductions dans les cinémas, musées, salles de spectacles de la région

Vacances, Voyages :

- Voyages touristiques ou solidaires, circuits, séjours
- Locations de vacances
- Sorties familiales
- Groupes et individuels, en France et à l'étranger

Loisirs, Sports :

- Le plus large choix de billets à tarifs réduit : parcs de loisirs, sites touristiques, piscine, centres de remise en forme, cinémas, concerts et spectacles...
- Des sorties loisirs et découverte, à tarif groupe

Sports d'hiver :

- Forfaits de ski près de 150 stations, jusqu'à 60% de réduction sur le forfait lors des sorties en autocar, jusqu'à 40% en forfaits individuels

Les modalités pour faire acte de candidature vous seront précisées ultérieurement. Toutefois vous pouvez dès à présent contacter les membres de la SRIAS pour de plus amples informations.

Cette création va se mettre en place de façon progressive et sur plusieurs années.

Pour 2011, 8.000 cartes seront remises aux agents de l'État des Pays de la Loire. Afin de respecter les règles de transparence la répartition sera effectuée en prenant en compte les critères suivants :

1. Nombre d'agents par département
2. Nombre d'agents par ministère
3. Un quota proportionnel au nombre d'agents

Sommaire

Le mot du président	p. 1
La carte culture-loisirs	p. 1
Bilan forum consommation,	p. 2
Sensibilisation au handicap	p. 2
La plate forme RH, La BRIEP	p. 3
Infos utiles	p. 4
Vieillesse	p. 5 et 6

Bilan forum consommation

" Consommez les yeux ouverts "

des 5 et 6 Octobre 2010

Lors du Forum " Consommez les yeux ouverts " organisé par le service d'action sociale de la préfecture de la Loire-Atlantique, les 5 et 6 octobre derniers, à Nantes, Maison de l'administration nouvelle (MAN), la SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale) proposait aux agents de l'Etat de devenir des consommateurs avertis.

Ce sont près de 50 fonctionnaires qui ont suivi les deux conférences quotidiennes sur

- les énergies renouvelables dans l'habitat individuel, animée par l'association ALISEE,
- l'accès à la propriété co-animée par l'ADIL (agence départementale sur le logement), la CLCV (consommation, logement et cadre de vie) et le CDIA (centre de documentation et d'information sur l'assurance), et participé au Théâtre Forum en présence de la CAF (caisse d'allocations familiales). Accompagnés de Gisèle et Léon, les 2 comédiens du théâtre du Tiroir, les agents ont pu déjouer les pièges à la consommation dont nous pouvons tous être victimes au quotidien.

Plus de 3000 agents de l'Etat se sont également informés et ont recueilli de la documentation sur les stands tenus par ALISEE, la CLCV, l'ADIL, le CDIA et la CAF. La découverte de la SRIAS et le manger Bio étaient également au programme.



SENSIBILISATION AU HANDICAP

Afin de permettre à chacun de changer la perception qu'il a du handicap et de démystifier l'image du travailleur handicapé, la S.R.I.A.S. a permis d'organiser, à LAVAL, le 14 octobre 2010, dans le cadre de l'action sociale interministérielle, une action intitulée "sensibilisation au handicap" à l'attention de tous les fonctionnaires de l'Etat.

Après avoir assisté à une représentation théâtrale mêlant l'humour au réalisme des situations, les agents ont été placés en situation de handicap physique. Ils ont pu pratiquer des activités sportives adaptées telles que le torball et la sarbacane en fauteuil roulant.

Le torball est un sport collectif destiné aux personnes malvoyantes ou non-voyantes. L'objectif est de marquer un but à l'adversaire en lançant un ballon sonore à la main. Chaque équipe est composée de trois joueurs alternativement attaquants puis défenseurs.

La sarbacane est une discipline de tir où il s'agit d'envoyer une fléchette au centre d'une cible située à 2,50 m en soufflant dans un tube de 1,30 m de long maximum. L'activité permet de développer la maîtrise du souffle, la précision et la concentration. Le tir à la sarbacane est accessible à un nombre important de handicaps.

Mme Agnès LE LANNIC, de la D.D.C.S.P.P., est également intervenue sur le "sport et le handicap en Mayenne" et M. Patrick BLU, Président du Comité Départemental Handisport 53 a présenté les différents sports possibles (handibasket, plongée, torball, tir sportif, cyclisme, boccia, escrime, équitation, sarbacane, tennis de table).

Il est à noter la présence de M. VARENNES, Président de la S.R.I.A.S. et de trois collègues des départements du Maine-et-Loire et de la Sarthe, qui ont fait le déplacement en Mayenne pour participer à cette action interministérielle.

La plate forme RH, une nouvelle entité interministérielle en région

La Plate forme RH...c'est quoi ?

Une équipe interministérielle de 5 personnes
Créée en novembre 2009, placée auprès du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR), sous l'autorité du Préfet de région.

- 1 directeur : Pierre-Yves LAMBERT
- 1 conseillère mobilité-carrière : Valérie AZIANI
- 1 conseiller formation : Jean-Marc VACHER
- 1 conseillère action sociale et environnement professionnel : Cathie TEISSIER
- 1 chargée des actions de communication et de logistique (BRIEP) : Maria FREULON

La Plate forme RH...pour quoi faire ?

2 objectifs :

- Favoriser le développement des mobilités interministérielles des agents au sein d'un même bassin d'emploi (arrondissement, département, région)
- Professionnaliser la gestion personnalisée des RH (partage de bonnes pratiques et d'outils communs entre les services RH).

La Plate forme RH...comment le faire ?

Animation de réseaux et de projets interministériels

Au profit des agents : BRIEP (voir ci-dessous)

Formation interministérielle

Conseil mobilité-carrière (cas par cas)

Au profit des services : Un plan de gestion prévisionnelle des RH régional (GPRH)

Appui et conseil RH à la demande (réorganisations, restructurations, nouveaux services)

La formation interministérielle :

430 stagiaires dans 45 stages au premier semestre 2010 sur tous les départements de la région

Plan de formation interministériel concerté avec les ministères ouverts à tous les agents de la fonction publique d'Etat afin de les aider dans leurs évolutions et d'élargir leurs compétences.

Programme mis en ligne dans la BRIEP.

Le plan régional interministériel de gestion prévisionnelle des ressources humaines (plan GPRH) : un enjeu majeur dans la mise en œuvre de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat.

Cartographie des effectifs par métiers pour avoir une "photo" des agents de l'Etat par bassin, puis évolution prévisible des ces emplois pour favoriser la mobilité des agents.

Le conseil en mobilité-carrière :

Accompagnement des agents dans leurs questionnements professionnels en lien avec les conseillers mobilité-carrière de l'ensemble des services.

Le conseil en action sociale et environnement professionnel :

Soutien à la SRIAS dans l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des actions proposées aux agents (forum consommation, carte culture,...).

Développant des services en matière de restauration collective, de médecine de prévention, de petite enfance, de logement et d'action sociale.



L'équipe de la plate forme RH

Un outil consultable par tous les agents :

La BRIEP

(bourse régionale interministérielle de
l'emploi public)

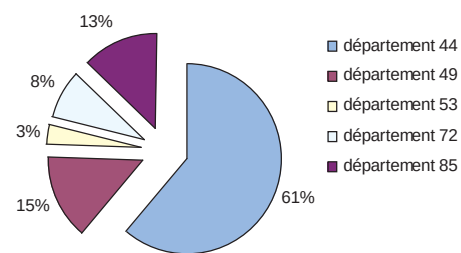
www.pays-de-la-loire.biep.gouv.fr

Accès aux offres d'emplois vacants proposés par les ministères ouverts en interministériel (source fiable et actualisée)

Dans tous les domaines d'activité : administration générale, santé, gestion budgétaire, logistique, laboratoires, systèmes et réseaux, recherche etc.

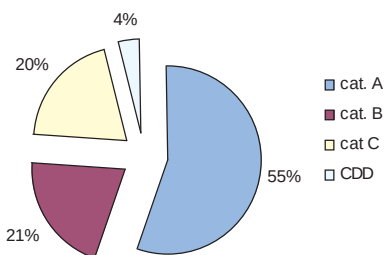
Des offres d'emploi dans toutes catégories, dans tous les départements de la région

Localisation des postes



Des postes offerts pour toutes les catégories

Postes par catégories



Quelques chiffres :

Près de 200 offres publiées depuis février 2010

40 services recruteurs en région

320 consultations en moyenne par offre

150 comptes individuels ouverts par des agents

Mais aussi,

Le programme des formations interministérielles (catalogue en ligne actualisé et fiches d'inscription téléchargeables)

Des informations sur la mobilité, l'action sociale et l'environnement professionnel,

Des liens avec de nombreuses bourses d'emploi des trois fonctions publiques.

Les membres de la SRIAS

Représentants de l'administration

Monsieur Nicolas HAUDEBOURG
Monsieur Jean-Yves RAUDE
Monsieur Jean-Pierre MARTIN
Madame Kathy DELEPLANQUE
Madame Annabelle SAINTOBERT
Monsieur Jérôme PETITGUYOT
Madame Pascale DUPONT
Madame Muriel BÉCAVIN
Monsieur Didier NÉAU
Madame Laurence INISAN
Monsieur Laurent CALMETTES
Madame Isabelle HILLAIRET

Madame Colette AUDRAIN
Monsieur Yvan CHARDRON
Madame Marie-Pia SALAGNAC
Madame Annick GILLES
Madame Béatrice FORT
Monsieur Yves TERTRIN
Monsieur Philippe QUINQUIS
Madame Valérie KOUASSI
Madame Chantal POTHIER
Madame Sylvie SIRE
Monsieur Laurent-Emmanuel TASSIN
Madame Marie-Anne LUNEL

Représentants syndicaux

Monsieur Christophe ANDRE
Monsieur Patrick VOSSELER
Monsieur Bruno CAILLETEAU
Madame Sylvie RICHARD
Monsieur José RODRIGUES
Madame Brigitte PINEAU
Monsieur Richard PEREZ
Monsieur Christophe BATARDY
Madame Martine GOUPIL
Monsieur José LHINARES
Monsieur Amand BESNARD
Madame Christine RAYNAUD

Madame Marianne GAUTIER
Monsieur Laurent LEBRETON
Madame Pascale BOUTET
Madame Catherine ERARD
Madame Marie-Thérèse NAUD
Monsieur Pascal PRIOU
Madame Joëlle GILET
Monsieur Emile BASIN
Madame Corinne GARBACCIO
Monsieur Jean-Philippe MALLET
Madame Claudine HECKER

Vos correspondants préfecture

Préfecture de la Loire-Atlantique
Madame **Pascale MICHELOT**
Tél : 02 40 41 22 76

courriel : pascale.michelot@loire-atlantique.gouv.fr
Madame **Marie-Anne LOONIS**
Tél : 02 40 41 21 18
courriel : marie-anne.loonis@loire-atlantique.gouv.fr

Préfecture de Maine-et-Loire
Madame **Lionelle GUYOT**
Tél : 02 41 81 81 84
courriel : lionelle.guyot@maine-et-loire.gouv.fr

Préfecture de la Mayenne
Madame **Catherine SEVIN**
Tél : 02 43 01 52 93
courriel : catherine.sevin@mayenne.gouv.fr

Préfecture de la Sarthe
Madame **Ghislaine CHEVALLIER**
Tél : 02 43 39 72 71
courriel : ghislaine.chevallier@sarthe.gouv.fr

Préfecture de la Vendée
Madame **Martine AUBRET**
Tél : 02 51 36 71 76
courriel : martine.aubret@vendee.gouv.fr



Pour joindre le président
Tél. 06 70 03 94 49
srias@pays-de-la-loire.pref.gouv.fr



Secrétariat général pour les affaires régionales

8 rue Chateaubriand Nantes
Adresse postale : 6 quai Ceineray
BP 33515 44035 Nantes cedex 1
Téléphone 02 40 08 64 84 - Télécopie 02 40 47 66 66
Internet : www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr



Retraite, Vieillesse, Dépendance : Éléments de réflexion



Anniversaire familial en maison de retraite

Battre en retraite, pour mieux vieillir,
Vieillir heureux, sans peur de mourir,
Mourir entouré, sans regret.

J'ai été invité, en raison de mon engagement associatif près des personnes âgées hébergées en maison de retraite, à apporter des éléments d'appréciation à la SRIAS sur la retraite, la vieillesse, et la "dépendance".

Je vous invite à réflexion, à l'aide de quelques définitions du dictionnaire historique de la langue française (Alain Rey, directeur), avant de vous proposer littérature, débat et informations concrètes.

I- Réflexions sur des définitions...

RETRAIT et RETRAITE : ces deux termes dérivent du verbe "retraire", qui signifiait, en l'an mil, à la fois "raconter" et "ramener en arrière". Montaigne, lui, en 1580, utilise déjà le terme de retraite pour les personnes qui abandonnent une activité professionnelle, même si les droits économiques d'icelui ne verront le jour que beaucoup plus tard, vers 1636, et les premières pensions versées dans l'armée en 1752 pour les officiers, en 1768 pour un fonctionnaire. Le terme "caisse de retraite" datant de 1845.

VIEILLIR, VIEILLESSE : deux origines latines différentes ont participé à l'élaboration de l'idée de vieillesse : senex, senis puis senator, senilis (en français : sénateur, sénile) et vetus, vetulus, veteranus (en français : vieux, vétéran, vétuste)...

Le terme "vieux" (ou "vieil") va heureusement apparaître en français vers 1050. Il n'est pas péjoratif et, au contraire, reconnaît l'expérience. Ce n'est qu'au XVI^{ème} siècle que "vieillir" prend le sens de "perdre de la force avec le temps".

DEPENDANCE : très utilisé de nos jours, ce terme inélégant et flou n'a pas de définition moderne dans le dictionnaire d'Alain Rey (le terme "dépendance" datant de 1361, et signifiant "ce qui dépend du principal").

Au mieux des dictionnaires modernes, on trouve une signification de la "dépendance" en relation avec des drogues, de l'alcool, des jeux. En fait, un synonyme de l'addiction... Mais l'utilisation toute administrative du terme signifie d'une personne, au mieux qu'elle n'est plus perçue comme autonome, souvent qu'elle a besoin de secours pour vivre, au pire qu'elle est à charge. Pourtant, on n'emploie pas ce terme à l'égard d'un nouveau-né...

Mais il est vrai que les gazouillis du bébé sont plus gratifiants que les soupirs fatigués du papy....

II- DE L'AVENIR DES VIEUX

Le Présentateur annonce au journal de 20 heures, sur fond de roulement de tambour " **En 2060, un tiers de la population aura plus de 60 ans !**". Diantre ! Cela fait pourtant déjà belle lurette que la moyenne d'âge d'entrée en maison de retraite a largement dépassé les 80 ans, et le présentateur ne le savait pas....

Il y a en fait d'autres indications plus préoccupantes, actuellement, que ces chiffres qui affolent les bedeaux. Tout et Chacun le sait, ou le devine, la réalité d'une vie prolongée a ses nécessités, en milieu rural comme en milieu urbain. Et ce n'est pas là qu'une question d'urbanisme. Il reste bien plus à changer le regard porté sur la vieillesse dans une société qui la considère trop comme une charge pour agir...avant 2060 ! Cela fait débat, et les sociologues, les médecins, les historiens se mêlent de nous interpellier :

Parmi bien des ouvrages consacrés au vieillissement, certains font référence : ainsi dans " **La nuit, tous les vieux sont gris** " Jérôme Péliissier, écrivain-chercheur dénonce la violence faite aux plus âgés. Il s'est rapproché d'Yves GINESTE, et de sa femme Josette MARESCOTTI, soignants pendant trois décennies de personnes très âgées, parfois aux comportements pathologiques lourds, comme par exemple les personnes atteintes d'Alzheimer. A eux trois, ils ont écrit " **Humanitude** ", qui prône le "toucher tendresse", la "capture sensorielle" pour rétablir la communication perdue, et nous rappeler que "l'homme vieux est une personne" comme Françoise DOLTO nous apprenait que le bébé est une personne. Sur le même ton, " **Douze gériatres en colère** ", sous la plume du professeur SOUBEYRAN de Marseille et de la journaliste Dominique PREDALI font le tour du monde des violences faites aux vieux, d'Australie aux Etats-Unis en passant par la Russie, l'Europe, et bien sûr, la France, accusée de discrimination par l'argent. Bernard ENNUYER et Pascal DREYER, quant à eux, s'adressent aux "aidants" familiaux et professionnels dans " **Quand nos parents vieillissent** " pour de précieux conseils, justifiés du fait qu'à 85 ans, 90% de nos aînés vivent encore à domicile. Michel BILLE et Didier MARTZ, sociologue et philosophe, nous invitent à nous méfier de la " **tyrannie du bien-vieillir** " qui nous pousse à faire rimer faussement jeunesse et bonheur. Enfin, " **PENSER LES VIEILLESSES** ", ouvrage collectif coordonné par Sylvie CARBONNELLE nous invite à découvrir sous différents regards sociologiques et anthropologiques l'avancée en âge, dans le respect dû à chaque personnalité.

III- LES DEBATS EN COURS

Le collectif " une société pour tous les âges ", composé d'acteurs et d'experts impliqués dans la compensation des handicaps, est très sévère envers le rapport " Rosso-Debord " de juin 2010, qui préconise une révision drastique de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA), le recours sur succession et l'appel aux assurances pour financer le coût de la dépendance.

A la caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie, la " CNSA ", qui gère le gain du fameux jour férié, l'Etat, le MEDEF et le " GR 31 " composé des associations représentant les personnes âgées et handicapées et les professionnels de la dépendance s'opposent. Le conseil du 19 octobre 2010 a entériné ces divergences qui a amené associations, syndicats et conseils généraux à voter contre le budget 2011, reprochant notamment une dérive des fonds vers le financement de la sécurité sociale. On trouve le communiqué sur le site internet de la CNSA. (www.cnsa.fr), comme des informations précieuses sur les maisons départementales des personnes handicapées, et les caractéristiques de la grille " AGGIR ", qui sert

à évaluer le degré de " dépendance " des personnes, et par là même sert de baromètre comptable des aides consenties aux personnes ou aux établissements d'accueil.

La réforme de la " dépendance " s'annonce. Le fameux " 5ème risque ", si souvent évoqué ne s'entend pas de la même manière selon que l'on raisonne comptablement ou humainement. A l'approche " économique " du problème, certains, financiers et assureurs, prônent la " responsabilité individuelle " au risque de réduire les plus démunis à l'assistanat ; d'autres, familles et associations, prêchent pour la solidarité collective par un droit universel. Nora BERRA, à l'époque secrétaire d'Etat aux aînés, a rencontré fin octobre l'assemblée des départements de France pour évoquer la notion " Autonomie Avenir des Aînés ", et a promis aux conseillers généraux une réforme de la " dépendance " qui " fera l'objet de consultations, de concertations, mais aussi d'un véritable débat préalable avec l'ensemble des Français ". Ce thème a largement été repris par le Président de la République dans son discours aux Français.

IV- COMMENT ABORDER LA MAISON DE RETRAITE ?

Pour les plus anciens, la situation est trop souvent dramatique : si l'on est seul(e), toutes aides à domicile se révélant insuffisantes, on doit se résigner à une vie collective en établissement lorsqu'on faiblit. Un mode de vie qui n'est pas forcément choisi, mais devient indispensable pour se préserver en l'absence d'hébergement familial.

Le coût de la vie en établissement d'accueil prive la plupart du temps les résidents d'autonomie financière pour ses loisirs. (il n'y a pas d'établissement d'accueil médicalisé à moins de 1400 € par mois (centres communaux d'action sociale pour des personnes non dépendantes), la moyenne basse étant de 2200 €.

Pour un grand parent, il devient impossible de payer un cadeau de fête à son petit-fils, et le resto d'un dimanche pour un anniversaire est à la charge de son fils, qui paie peut-être une participation mensuelle à l'hébergement de son père...

Et puis, il y a, hors les difficultés économiques familiales, le choix difficile d'un établissement, la participation à sa vie quotidienne ou la confiance à donner si l'on est éloigné....

Il faut donc se préparer à choisir un établissement (10 000 en France ; 240 en Loire-Atlantique...), entre son coût, l'éloignement de la famille, la nature de l'établissement.

Il n'y a pas uniformité en effet entre les établissements : la " petite unité de vie " n'a pas le même rythme que l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui accueille 80 personnes dont une quinzaine souffrant de la maladie d'Alzheimer et hébergées en " cantou ".

Les " logements-foyers " des centres communaux d'action sociale, qui procurent une sécurité par des services collectifs à des personnes autonomes ont leur pendant dans le privé associatif ou à but lucratif : les " résidences-services ". Des " villages-retraites " voient le jour, comme s'organisent des accueils temporaires, des " accueils de jour ". Les sociétés HLM créent des appartements accessibles, adaptés, et insérés dans des quartiers pourvus en commerces et services....Les personnes très handicapées, en fin de vie, seront accueillies dans les " unités de soins de longue durée " (USLD)

Il est fortement déconseillé de se fier aux " classements " des " meilleures maisons de retraite ", qui paraissent sporadiquement pour faire les choux gras d'hebdomadaires et journaux en recherche de trésorerie, et sont d'ailleurs dénoncés tant par les conseils généraux que par les familles et les professionnels.

Rien ne peut remplacer le contact avec les directions, les personnels, les résidents d'un établissement. Au contact pris, la transparence doit être totale : on doit vous proposer clairement le fonctionnement statutaire de l'équipement, vous faire rencontrer l'animateur ou l'animatrice (s'il n'y en a pas, ce n'est pas un bon point). Le " Conseil de la Vie Sociale ", organe de concertation qui réunit résidents, personnels et gestionnaires doit être vivant et actif. Que les familles y participent est un plus certain, comme la présence de représentants de familles au conseil d'administration...Une assemblée générale annuelle, des rencontres de familles, des animations ouvertes sur l'extérieur, des associations culturelles ou de quartier participant à la vie de la maison sont autant de gages de maison en bonne santé...



Cours d'histoire-géo en maison de retraite

Pour vous guider, il y a un " CLIC " près de chez vous : un " comité local d'information et de concertation " à disposition pour vous entendre. Dans chaque département, les conseils généraux ont mis en ligne sur leurs sites les coordonnées des " CLIC " et du " CODERPA ", le comité départemental des retraités et personnes âgées. La plupart du temps aussi figurent sur ce site les coordonnées des établissements avec leurs caractéristiques. Vous devez y trouver aussi le " schéma gérontologique départemental ", qui définit les priorités de la collectivité en matière de politique des personnes âgées. Ces schémas sont en cours de révision durant l'année 2011.

Enfin, au plan national, un site est à recommander : " agevillage.com ", référence incontournable des professionnels, des résidents, des familles et de leurs associations, qui produit une lettre hebdomadaire gratuite et ouvre de multiples horizons en même temps qu'il propose les coordonnées de plus de 10 000 établissements. Il existe aussi une " fédération nationale des personnes âgées et de leurs familles " qui réunit les associations départementales : www.fnapaef.fr